

## Compte-rendu Réunion 4

# Structuration de la pêche sur l'Ecopole du Val d'Allier MARDI 16 JANVIER A 18H30 à Pérignat sur Allier

Liste des personnes présentes :

Nom	Prénom	Tour de table
BENQUEY	Bob	Habitant de St George, pratique la pêche pour le loisir et souhaite développer ses compétences
CREGU	Alexandre	Habitant depuis plus de 20 ans de la commune, se rend sur le site 2/3 fois par semaines, carpe. Travaille au Muséum d'histoire Naturel.
DEBAINE	Yvon	Pêche au coup, à l'anglaise et des carnassiers de temps en temps. Habitant de Longues mais vient souvent sur le site
DOBLER	Fabien	Habitant de Cournon, carpes et carnassiers
FOUILLIT	Alain	A passé plus de 70 ans à Pérignat, il est garde de pêche APPMA et surveille les bords d'Allier
MAINGOT	Olivier	Habitant de Cournon, pêche les carnassiers et le poisson blanc, hydrobiologiste
MANTIN	Didier	Habitant de Cournon et impliqué dans l'APPMA, souligne le potentiel important du site. Carnassier, float-tube et bateau
MICLET	Mickaël	Souhaite développer ses activités de moniteur guide de pêche. Potentiel du site ↗ mais manque d'aménagement et de réglementation <a href="http://www.alapechealamouche.fr/">http://www.alapechealamouche.fr/</a>
MONCHALIN	Christian	Pêcheur de truites et carnassiers depuis plus de 20 ans. Pour lui il a beaucoup de poissons dans les étangs mais ils sont compliqués à pêcher.
TOURRET	Franck	Habitant de Pérignat sur Allier, carnassier
TRINQUART	Adrien	Habitant de Busséol mais originaire de Cournon, pêche la Carpe. Il est impliqué dans une association à Mezel (club de carpistes)
FERNANDES	Jean-Luc	Vient régulièrement sur l'étang et pêche un tout, c'est un très beau site qu'il faut préserver. Il vient pour se renseigner sur ce qu'il va advenir du site.
CEYRAT	Pascal	Ancien Président de l'association de chasse Pérignat/Mezel mais il est aussi pêcheur. Il vient de temps en temps sur l'Ecopole. Pêcheur au vif.
BORTOLI	Luc	Salarié de la Fédération de pêche du Puy-de-Dôme et pêcheur sur ses temps de loisir. Il est présent à la demande du SEAT pour apporter son aide technique à la structuration d'une association de pêche. Des partenariats pourront être travaillés et mis en place avec la future association
LAIGNEZ	Claire	Salariée du SEAT et en charge du projet de l'Ecopole du Val d'Allier.
<b>Nombre de personnes présentes</b>		<b>15</b>

Personnes excusées : Virgilio DASILVA, David DOMAS, Jean-Marie LUTAU, Romain HEREDIA

Un tour de table est organisé car deux nouvelles personnes participent à la réunion : Pascal CEYRAT et Jean-Luc FERNANDES.

Luc Bortoli précise que le salon de la pêche qui s'est tenu le weekend dernier a compté 26 000 visiteurs, c'est la meilleure année. Il est précisé que les enfants ont beaucoup apprécié la mise en situation dans la piscine avec float-tube.

## I. Validation du dernier CR sur les aménagements

Claire précise que les aménagements proposés ici ne sont qu'une proposition des pêcheurs et qu'ils doivent être validés par les élus du SEAT et travailler avec la LPO.

### Périmètre de pêche



La mise en pêche du nord de l'étang de Bellerive, va être compliquée à négocier avec la LPO et Claire demande si certains ont des arguments pour justifier de cette proposition.

- D'après les pêcheurs la zone ne présente pas un intérêt écologique important. Sur les premières années peut-être mais ensuite la zone va se végétaliser ce qui n'est pas très favorable aux hirondelles et aux guêpiers,
- C'est dans cet étang que certains pêcheurs ont pêché des Sandres, qui a priori ne sont pas vu sur les autres étangs
- C'est dans cet étang que l'on a identifié des poissons de taille record
- Compte-tenu du potentiel de personnes intéressées pour prendre une carte de pêche, le nombre de postes risque clairement d'être insuffisant,
- Compte-tenu de la surface totale de l'Ecopole, la zone de pêche proposée paraît acceptable.

Rappel : souhait de mettre en pêche le nord de l'étang jusqu'à la reprise des roseaux côté gauche et jusqu'à la parcelle côté droit.

### Etang pédagogique

Un débat a lieu sur la proposition de Mickaël de faire une mare pédagogique pêche. Son idée est de créer un espace fermé ou semi fermé permettant une concentration importante de poissons pour les enfants ou initiation.

Après discussion il est convenu que cette idée est intéressante (nécessité pour les enfants d'attraper du poisson et espace de démonstration intéressant) mais importance que les

animations se fassent également sur les grands étangs afin de montrer la « vraie » pêche aux enfants (difficulté d'attraper le poisson, patience du pêcheur...).

Au lieu de créer un espace, il est proposé de travailler sur le petit étang au nord de l'étang de Bellerive. Les berges sont très abruptes et il faudrait les retravailler, un canal existe mais il faudrait mettre un grillage afin que les poissons ne partent pas (attention entretien de la grille). Voir si cet aménagement (reprise de berge), peut-être financé dans le contrat territorial.

Luc Bortoli souligne l'intérêt de cet aménagement.

### **Aménagement de hauts fonds (partie rouge)**



Récupération de la matière du merlon des fines et autre (aménagement parking + aménagement des berges du petit étang) pour créer une plateforme. Prévoir qu'à 5m du bord nous pouvons atteindre 1.5/2m de profondeur. Prévoir un espace plat puis une pente douce.

Cet aménagement convient très bien à Luc pour les animations.

### **Ponton handi, mise à l'eau et entrée pompier**

Contactez une association locale ou le service handicap/tourisme du CD63 afin de définir techniquement les aménagements nécessaires.

Contactez les pompiers pour valider les aménagements à réaliser pour la mise à l'eau et la signalétique nécessaire pour mieux matérialiser l'entrée Pompier (pente de la mise à l'eau au barrage des Fade est de 14%, prévoir pour pouvoir mettre à l'eau un bass boat).

## Table pique/nique et poubelle

Finalement il est partagé que les tables de pique-nique ne seront pas utilisées par les pêcheurs mais par les marcheurs ou visiteurs du site. Ce n'est donc pas aux pêcheurs de les prévoir et ces aménagements doivent-être réfléchis plutôt sur l'entrée accueil du public. Par ailleurs les pêcheurs craignent que certaines populations squattent ces aménagements ce qui pourrait entrainer une difficulté à gérer ces espaces.

Pour clôturer le débat sur les poubelles, il est finalement convenu de ne pas positionner de poubelle dans un premier temps et de voir comment le site vie. Il s'agit surtout de sensibiliser les visiteurs à ramasser leurs déchets.

Les autres aménagements sont maintenus.

## II. Règlementation

Claire projette une proposition de règlementation qui est débattue et modifiée :

- Accord pour mettre un paragraphe sur le style de pêche sur l'Ecopole (affirmer l'entrée environnemental et la volonté e mettre en place une pêche responsable)
- La carte de pêche doit-être prise avant de pêcher sur le site (limitation du nombre de carte)
- Définir 4/5 poste de carpistes de nuit
- Pendant la journée les carpistes peuvent pêcher partout
- Nombre de canne maximum par poste de carpes de nuit : 3 (4 si invité)
- Faire un supplément carte annuelle et carte journalière pour la pêche de nuit (incluant la possibilité de venir avec un invité)
- Nombre de carte annuelle de pêche de nuit limitée
- Mettre en place un système de réservation en ligne (à partir du site internet) pour que les postes de nuit soient réservés
- Pêche de nuit fermée du 1<sup>ier</sup> janvier au 15 mars
- Prévoir une carte avec supplément pour le float-tube
- Débat sur la compatibilité entre les carpiste et le float-tube, idée de faire une semaine carpiste et une semaine float-tube. Finalement on se donne 1 an pour voir comment cela se passe en pratique et le règlement s'ajustera en fonction.
- Tous les systèmes de canotage sont interdits sauf le float-tube
- Débat sur la régulation de l'amorçage. Il parait impossible d'interdire l'amorçage, cela exclurait trop de pêcheurs mais il faudrait être en mesure de la limiter. Comment ? Mettre dans le règlement l'idée d'un amorçage limité et raisonné et inciter à l'utilisation d'amorçage sein (éviter produits industriels, Alexandre propose que dans les années qu'à long terme l'association puisse vendre de l'amorçage fait maison). Possibilité de mettre en place un système de blâme par les membres du bureau suite à des comportements abusifs. Au bout de trois blâmes, la personne est exclue.
- Débat sur l'autorisation de la pêche au vif. Possibilité mais si les arpillons sont enlevés et si quotas bien définis. Sensibiliser les pêcheurs à un ferrage à la touche.

⇒ **Nécessité d'avoir une validation du périmètre pour adapter la règlementation. Voir avec les élus de la LPO et le SEAT assez rapidement.**

En PJ le projet de règlementation qu'il faut continuer de travailler.

Adrien doit proposer à la prochaine réunion la localisation des postes carpistes.

Mickaël propose que le débat sur le positionnement des professionnels puisse être relancé une fois la réglementation définie.

**Prochaine réunion :**

**MARDI 26 JANVIER 2018 18h30**

**EN SALLE POLYVALENTE DE LA MAIRIE (à côté du centre de loisirs)**

**Ordre du jour :** réglementation + position des professionnels